

Procès-verbal du conseil d'école

Vendredi 5 novembre 2010

MEMBRES DU CONSEIL D'ECOLE PRESENTS

Municipalité : Mme Crochet (Maire) et Mme Lagarde (conseillère municipale- chargée des affaires scolaires)

Représentants des parents titulaires : Mme Chicaud Sylvie, M. Gauriveau Frédéric, M. Dubreuil Frédéric.

Représentants des parents suppléants : M. Meyer Bernard, Mme Bossuet Corinne.

Enseignants : M. Chataigner, Mme Fortin, Mme Kebbache, Mme Loubes et Mlle Tavanae

DDEN : Mme Rocher

MEMBRES DU CONSEIL D'ECOLE EXCUSES

Représentants des parents titulaires : Mme Cholet Maïté, Mme Dekeyste Mélanie.

RASED : Mme Raynal, M. Cheval

IEN : Mme Glykos

Désignation d'un secrétaire de séance : M. Chataigner

1. Après adoption du procès-verbal du Conseil d'Ecole du mardi 15 juin 2010, la séance suit l'ordre du jour.

2. Installation du nouveau conseil d'école – Mode de fonctionnement du Conseil d'école

- Accueil des nouveaux parents élus pour l'année scolaire.
 - 5 élus titulaires : Mme CHOLET Maïté, Mme CHICAUD Sylvie, Mme DEKEYSTE Mélanie, M. GAURIVEAU Frédéric, M. DUBREUIL Frédéric
 - 5 élus suppléants : M. MEYER Bernard, Mme BOSSUET Corinne, Mme MORET Christine, Mme BAISSON Sandrine, Mme BERTHIER Sylvie

Les suppléants des représentants des parents d'élèves sont invités à assister aux séances du conseil d'école mais n'ont pas le droit de vote (sauf s'ils remplacent un titulaire absent).

- Bilan des élections des représentants de parents d'élèves → Nombre d'inscrits : 179 Nombre de votants : 81
- Point sur le fonctionnement du conseil d'école
 - Le conseil d'école est constitué pour l'année scolaire et se réunit au moins une fois par trimestre : les prochaines réunions seront **le mardi 15 février 2011 et le mardi 14 juin 2011.**
 - Le conseil d'école, sur proposition de la directrice de l'école : donne tout avis et présente toute suggestion sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école. Le conseil d'école adopte le projet d'école, reçoit plusieurs types d'informations d'ordre pédagogique et vote le règlement intérieur de l'école.
 - A l'issue de la réunion, un compte rendu est rédigé et sera affiché dans l'école (devant les classes de maternelle et sur les fenêtres du bureau de direction). Il sera aussi mis en ligne sur le site Internet de l'école : <http://sites17.ac-poitiers.fr/chaillevette>

3. Bilan de rentrée : présentation de l'équipe, point sur les effectifs à ce jour.

TOTAL à ce jour : **129 élèves**

Classe de PS/MS	Marie Eve LOUBES (enseignante) et Aurore PINEAU (Aide maternelle)	24 élèves
Classe de MS/GS	Elisabeth FORTIN (enseignante) et Nadine GYDE (Aide maternelle)	24 élèves
Classe de CP	Séverine KEBBACHE	24 élèves
Classe de CE2/CM1	Sophie MOREAU: enseignante (jeudi) Maeva TAVANAÉ: enseignante	29 élèves
Classe de CE1/CM2	Vincent CHATAIGNER: enseignant	28 élèves
EVS ¹	Chantal CACCIOTTOLO (Aide administrative et dans les classes)	
Restaurant scolaire et entretien de l'école	Viviane PALLUAS et Marie-José BROCHON	

¹ Emploi Vie Scolaire

4. Règlement intérieur de l'école

- Le règlement intérieur a été relu et voté à l'unanimité. (*Modifications dans les chapitres : 2 « De plus, cette tenue doit être adaptée aux activités de classe. » et un paragraphe a été ajouté concernant l'usage des téléphones portables. Dans le chapitre 5, un paragraphe a été ajouté sur le bon usage du site Internet de l'école.*)

5. Présentation du projet d'école

Deux projets spécifiques vont être développés cette année :

- **Savoir gérer les déchets pour respecter son environnement : jusqu'en décembre**

- travail de tri sélectif dans chaque classe (identification des types de déchets puis tri sélectif) par des manipulations de déchets de la vie quotidienne.
- le recyclage sera abordé puis un type de déchet sera donné à chaque classe. Ainsi, des recherches seront effectuées dans chacune des classes sur la « 2ème vie de ce type de déchet »
- une mise en commun du travail de chaque classe sera proposée (sous forme d'exposé par exemple.)
- au mois de décembre, des ateliers artistiques de détournement des déchets.

- **Connaître son environnement proche : travail sur la commune de Chaillevette : de janvier à juin**

- comprendre et connaître le monde ostréicole: Intervention de parents d'élèves ostréiculteurs (sortie à la cabane) avec M. Menadier Philippe
 - Sortie dans la commune pour un travail d'orientation (utilisation de plan pour se repérer et pour repérer les monuments, les services et les commerces) – pour les élèves de cycle 1 (travail sur le quartier de l'école seulement)
 - Lecture des paysages de la commune (port, champ, habitation, commerce, forêt...)
 - Sortie dans les bois (connaissance de l'environnement naturel)
 - Intervention à l'école d'une personne ayant travaillé sur l'histoire de la commune : M Tastet
- L'aboutissement final de ce projet est une exposition de toutes les recherches et découvertes des élèves lors de la fête de l'école.

6. Vie de l'école et vie des classes (projet de classe, sorties, communication avec les familles...)

• **Communication avec les familles :**

Durant le mois de septembre, chaque enseignant a organisé une réunion de rentrée afin d'informer les familles sur le fonctionnement de chaque classe.

La communication entre l'école et les familles se fait par l'intermédiaire du cahier de liaison ou du cahier de texte. Les familles doivent le consulter régulièrement.

• **Vie de l'école**

La fête de la rentrée : elle a eu lieu le vendredi 24 septembre. L'objectif était de réunir enfant, parents et enseignants pour partager un moment convivial. Les enfants ont préparé un goûter et des productions étaient exposées. Beaucoup de parents étaient présents. Cette manifestation sera renouvelée l'année prochaine.

Le loto de l'école: vendredi 19 novembre

La fête de fin d'année : vendredi 24 juin 2011

Noël : mise en place d'ateliers le 13 et 16 décembre (objets fabriqués avec du recyclage)

Galette : préparation et goûter le 28 janvier 2010

Poterie : deux intervenants viendront animer une séance de poterie le mardi 23 novembre et le jeudi 25 novembre 2010 (financé par la coopérative scolaire.)

La semaine du goût : jeudi 14 octobre (sur les plantes aromatiques : thym, romarin, menthe,... à sentir et à goûter)

La photo scolaire : a eu lieu le jeudi 7 octobre, le coût est de 5€ par photo et les photos ont été remises aux familles le vendredi 5 novembre.

Création d'un site internet d'école : <http://sites17.ac-poitiers.fr/chaillevette>

Ce site pourra contenir : le cahier de vie des classes de maternelle, le compte rendu des sorties scolaires, des productions des élèves, un recueil de chants et de poésies (textes et enregistrements des élèves), un journal des événements de la vie de l'école, éventuellement un cahier de texte en ligne pour les élèves malades ou les oublis, les menus, des informations administratives, les comptes rendus de conseil d'école, le règlement intérieur.

Bien entendu, une autorisation sera demandée aux parents pour que nous ayons le droit de diffuser la voix, les photos et les travaux des élèves.

• **Vie des classes :**

Classe de PS-MS :

- L'utilisation de la marionnette Oscar est maintenue. Cette année, elle est rejointe par une nouvelle marionnette : Ulysse qui permettra aux élèves de découvrir le monde et les civilisations de différents pays.
- Un projet de correspondance sera mis en place avec l'école maternelle de Louis Bouchet à Royan. (4 à 6 rencontres prévues)
- Projet jardinage : création d'un jardin à toucher, à sentir, à regarder. Ces jardins seront construits avec les élèves.
- En lien avec le projet d'école, les élèves de la classe visiteront les alentours de l'école (commerces, poste...)

Classe de MS-GS :

- Le cahier de vie est maintenu et un répertoire langagier (action, contraire...) sera mis en place et devrait circuler dans les familles.
- Projet jardinage : plantation de fleurs pour l'embellissement de la cours et création d'un jardin aromatique.
- En lien avec le projet d'école, les élèves fabriqueront du papier recyclé.

Classe de CP:

- Cycle natation scolaire : à partir du 4 janvier, tous les mardis durant 12 séances.
- Cycle roller : 10 séances au mois d'avril.
- Langage : lire seul un énoncé et une consigne, utilisation de jeux de Memory.
- Apprendre à lire pour faire (recette de cuisine, fiche technique...)
- Apprendre à dégager le thème d'un texte lu : organisation d'un défi lecture à partir d'album étudié en classe.
- En fin d'année, lecture de pièces de théâtre.

Classe de CE2-CM1 :

- L'activité voile aura lieu au mois de mai à la base nautique de Ronce les Bains.
- Projet Thea : c'est un projet coopératif national de théâtre. Nous allons travailler sur des œuvres de théâtre pour les enfants. Et une représentation est prévue à La Rochelle ou à St Georges de Didone pour présenter notre pièce de théâtre à d'autres classes.
- Projet danse : intervention de Mme Hilken, professeur d'EPS.
- Géographie : on se rapproche du projet d'école tout en travaillant le programme de géographie, course d'orientation dans la commune, lecture des paysages de Chaillevette
- Une sortie aux archives départementales de La Rochelle est prévue dans le courant de l'année.
- Axe du Projet d'école : nous allons centrer notre travail sur la lecture des consignes et des énoncés de problèmes (confrontation régulière à des énoncés de problème)

Classe de CE1-CM2 :

- Les élèves de CM2 ont eu l'occasion de suivre un cycle de voile à la base nautique de Ronce les Bains. (catamaran, optimist et voile collective)
- Tennis de table : découverte de la pratique durant 2 séances pour les élèves de CM2.
- Pour les élèves de CE1, des ateliers d'EPS et de découverte du monde sont mis en place avec les classes de CP et de GS tous les mardis et les jeudis.
- Une sortie aux archives départementales de La Rochelle est prévue dans le courant de l'année.
- Un défi lecture est mis en place avec les élèves de 6^{ème} du collège de La Tremblade et les CM2 de l'école La Sablière de La Tremblade. (Lecture de livre sur le thème de l'environnement). Une rencontre aura lieu dans le courant de l'année.

7. Présentation des activités périscolaires (garderie, restauration scolaire, CLAS)

• **Garderie :**

Suite à une demande de parents et à une enquête de la mairie sur les réels besoins, les horaires de garderie ont été étendus depuis le début de l'année : début à 7h45 et le soir jusqu'à 18h30.

Mme le Maire précise, qu'un bilan de la fréquentation sera dressé en fin d'année.

• **Restauration scolaire :**

Il y a 2 services: un premier de 11h50 à 12h35 et un deuxième de 12h45 à 13h30. Le premier service comprend les élèves de maternelle ainsi que tous les élèves des classes élémentaires pris en charge en aide personnalisée.

La commission sur les menus du restaurant scolaire s'est réunie en début d'année. Elle est composée de parents d'élèves, de Mme le Maire, de membres du conseil municipal, de Mme Palluas (responsable du restaurant scolaire) et de la directrice de l'école. Cette commission analyse les propositions de menus faites par la cuisine centrale de Gémozac et effectue éventuellement quelques ajustements en fonction des goûts des élèves tout en respectant l'équilibre alimentaire des repas.

- **CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité)**

Dispositif mis en place pour la quatrième année dans l'école de Chaillevette. Cette année 10 élèves bénéficient de cette aide aux devoirs effectuée par des bénévoles.

8. Achats effectués et bilan financier : budget mairie et coopérative scolaire

- **Budget mairie**

Le budget alloué à l'école pour cette année est identique à celui de l'année dernière soit 67,25 € par élève. Ce budget comprend : les fournitures scolaires, le matériel pédagogique et les manuels, les transports pour les éventuelles sorties scolaires (mais la plupart des sorties scolaires sont prises en charge par la coopérative), l'achat de livre pour la BCD (nous avons investi cette année dans des séries de bande dessinée exploitable en littérature de jeunesse) et les cadeaux de Noël. Depuis cette année, ce même budget comprend aussi la maintenance du photocopieur et les photocopies. Cette décision a été prise cet été par le conseil municipal qui a en contrepartie souscrit un contrat de maintenance pour le matériel numérique de l'école (tableau interactif + ordinateurs portables). Cette maintenance est essentielle pour une utilisation optimale de ce matériel toutefois l'équipe enseignante déplore que le budget alloué pour l'école soit amputé de près de 850€.

En plus de cela, la natation scolaire pour les élèves de GS/CP/CE1 (transport + entrées) et le réassort pour la trousse à pharmacie sont pris en charge par la Mairie.

A ce jour notre solde est de 2369€. Ce solde va nous permettre de payer une importante commande de matériel d'arts plastiques que nous ferons en fin d'année scolaire (environ 1500€) et les photocopies.

Achats complémentaires effectués par la municipalité :

- Achat d'une dizaine de tables et de chaises pour renouveler et compléter les classes d'élémentaires.
- Des rideaux pour la salle de motricité ont été installés en septembre 2010.

- **Coopérative scolaire**

Solde au 1^{er} septembre 2010: 1488,88 €

Suite à des quêtes lors de mariages, deux dons ont été fait par la mairie en début d'année : pour un total de 148,10€.

La cotisation annuelle des familles est de 12€ (1300€ ont été récolté grâce à la participation des familles).

Aucune participation financière supplémentaire ne sera demandée aux familles concernant les sorties proposées aux élèves sur le temps scolaire.

Les dépenses de rentrée comprennent : les abonnements (Wakou, Moi je lis, Pomme d'Api), l'adhésion (OCCE, Bibliothèque pédagogique), l'assurance collective des élèves, l'avance des fonds pour l'achat des lots du loto de l'école et les fournitures pour la fête de la rentrée.

9. Les travaux dans l'école

- **Les travaux demandés au dernier conseil d'école :**

- Nous remercions la municipalité pour tous les travaux effectués durant les vacances scolaires : installation de tableaux, installation de nombreuses étagères, changement de la clôture de la structure de jeux et du jardin, les trous dans la cour et sur les trottoirs ont été rebouchés, installation d'anti pince-doigts aux portes ...
- Nous demandons, si cela est possible, que la classe de Mme Fortin soit repeinte l'été prochain.

Quasiment tout ce que nous avons demandé a été effectué. Nous remercions sincèrement la municipalité pour son engagement dans l'école et sa réactivité ainsi que tout le personnel communal qui agit toujours très efficacement.

10. Questions diverses

Hygiène et sécurité

- Un premier exercice de sécurité incendie a été effectué le jeudi 16 septembre. Tout le monde était prévenu. L'évacuation s'est bien déroulée. Nous en ferons deux autres dans l'année.
- La directrice demande le passage de la commission de sécurité incendie dans l'école. Mme le Maire précise que ce n'est pas obligatoire étant donné la configuration de l'école (bâtiment de catégorie 5) qui ne présente aucun danger. Un pompier professionnel est venu visiter l'école pour s'assurer qu'elle ne présentait aucun danger. Mme le Maire rajoute que tous les extincteurs ont été vérifiés, comme tous les ans.

Information aux parents d'élèves :

Le ministère de l'éducation nationale met en place un système d'information informatisé pour la gestion des élèves des écoles maternelles, élémentaires et primaires.

Cette application qui s'appelle : « **Base élève premier degré** » est utilisée dans cette école. Elle a été déclarée à la CNIL le 24 décembre 2004 par le directeur des affaires juridiques du ministère de l'éducation nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Le droit d'accès et de rectification des personnes aux données les concernant s'exerce auprès du directeur d'école, de l'IEN de circonscription ou de l'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale, dans les conditions définies par les articles 39 et 40 de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004,.

L'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux

Deux questions proposées, en amont, par un parent élu au conseil d'école:

1. **Suite à un accident mortel, survenu il y a quelques semaines lors d'une sortie piscine avec l'école (vu journal télévisé), comptez-vous changer ou améliorer votre dispositif de sécurité pour les sorties prévues à la piscine de Saujon en décembre ?**

Cet accident dramatique s'est passé en Vendée avant les vacances de novembre. C'est déplorables et nous ne connaissons pas les modalités d'organisation dans cette piscine. Concernant la piscine de Saujon, l'organisation mise en place permet d'assurer une sécurité optimale : 47 élèves iront à la piscine cette année. Des groupes sont formés et sont répartis avec les différents adultes. Un maître nageur surveille l'ensemble du bassin sans prendre de groupe. Un groupe est pris en charge par un autre maître nageur, 4 groupes sont sous la surveillance des enseignantes accompagnées de parents qui sont dans l'eau (ces parents ont passé un agrément en piscine pour vérifier leur aptitude).

D'autre part, le moment le plus critique est le moment où les enfants quittent le bassin et où les classes suivantes rentrent. A Saujon, les classes qui arrivent ont interdiction de dépasser le pédiluve tant que les classes sortantes ne sont pas dans les vestiaires. Cela évite la confusion au cours de ce moment de transition.

2. **Pour les MS et GS qui ont leurs vestiaires sous le préau, mais quand même dehors, ferez-vous comme l'an passé, mettre les manteaux dans la salle « bibliothèque » ?**

Bien entendu, les élèves de MS/GS pourront mettre leurs manteaux dans la bibliothèque.

Les chaussons seront aussi mis dans la classe.

Présidente du conseil d'école
Mlle Tavanae

Secrétaire du conseil d'école
M. Chataigner